

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **17 (1881)**

Heft 19

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

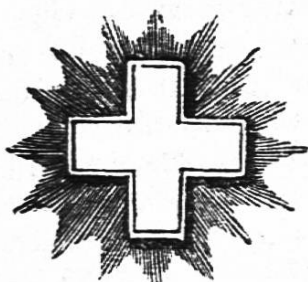
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

1^{er} OCTOBRE 1881

XVII^e Année.



N^o 19.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Intérêts de la Société. — Les amis des écoles populaires et des collèges classiques. — Souvenirs et réflexions — Le dessin à l'école populaire, d'après Wettstein. — Jean Wellauer, l'éducateur thurgovien. — Correspondance. — Ephémérides pédagogiques. — La leçon de français. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Intérêts de la Société.

Appel aux enfants des écoles en faveur des orphelins de la catastrophe d'Elm.

Le Comité directeur de la Société des instituteurs de la Suisse romande aux membres de la Société, aux instituteurs, institutrices, chefs d'institution, membres des autorités scolaires, amis de l'enfance et de l'humanité.

Messieurs, chers collègues et chers amis,

L'année 1881 restera marquée, dans les annales de notre patrie, par une épouvantable catastrophe : le dimanche 14 septembre, à 5 heures du soir, une partie considérable d'une des sommités du Tschingel s'écroulait dans la vallée avec un fracas épouvantable et recouvrait, presque entièrement, les hameaux d'Unterthal, de Müsli et d'Eschen, dépendant du beau village d'Elm, dans le canton de Glaris.

La masse destructive écrasait une trentaine de maisons, des

étales, des ateliers et ensevelissait sous ses décombres 114 personnes.

La nouvelle de cette catastrophe retentit comme un glas funèbre dans le cœur du peuple suisse, et bien des yeux s'emplirent de larmes et bien des prières muettes montèrent vers le trône de l'Eternel.

Le premier moment de stupeur passé, on songea aux malheureux qui avaient échappé au terrible désastre, mais qui avaient tout perdu, et il n'y eut qu'une pensée dans toute la Suisse, la mise en pratique de la belle devise : *Tous pour un, un pour tous*.

Partout des comités se sont formés pour recueillir les dons destinés aux malheureux d'Elm, et nous ne doutons pas que ce magnifique élan de charité, comme celui qui inspira nos pères après la catastrophe de Goldau en 1806, n'ait pour résultat d'atténuer, sinon de réparer les pertes matérielles considérables que la catastrophe a occasionnées.

Comme citoyen suisse, comme Confédéré, chacun de nous a sans contredit déjà fait son devoir ou saura le faire, en apportant son offrande sur l'autel du malheur, mais, comme instituteurs, comme disciples de Pestalozzi, qui recueillit les orphelins de la guerre d'Unterwald, il nous reste encore quelque chose à faire : c'est de nous occuper spécialement des orphelins de l'épouvantable désastre.

Et il y en a **trente-sept**, d'après les rapports officiels.

C'est pourquoi le Comité directeur n'a pas hésité, malgré le travail considérable qu'une initiative de ce genre lui occasionnera, à prendre en main cette question de patriotisme et d'humanité, et de faire, par l'intermédiaire des membres de la Société romande, un appel aux enfants des écoles de la Suisse, persuadé qu'il est que tous les membres du corps enseignant voudront bien lui prêter leur concours le plus efficace et le plus dévoué. La décision du comité directeur a déjà reçu l'entière adhésion et de M. le Dr Roulet, chef du département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, et de M. le Dr Daguet, rédacteur en chef de l'*Educateur*, et elle a été acclamée par les instituteurs neuchâtelois, réunis dernièrement en conférences générales.

Et vous, maintenant, chers enfants de nos écoles, vous voulez, n'est-il pas vrai, donner votre pite en faveur des malheureux orphelins d'Elm, de vos petits compatriotes, de vos frères et de vos sœurs ?

Vous voulez prouver que, dès votre bas âge, vous comprenez la charité et la solidarité des enfants de la même patrie.

Vous voulez montrer que si, ordinairement, vous êtes, comme

on l'est à votre âge, au reste, légers et insoucians, vous savez aussi être sérieux, compatissans et généreux.

Vous voulez, dans cette circonstance, faire mentir le mot : « Cet âge est sans pitié ! »

Eh bien ! apportez votre offrande, si petite, si minime soit-elle, en faveur de vos infortunés camarades que la terrible catastrophe d'Elm a privés d'un père, d'une mère, et, pour plusieurs, des deux.

Faites cela et Jésus, l'ami des enfants, vous bénira.

En 1870, nous faisons, à vos aînés, un appel en faveur des orphelins de la terrible guerre entre l'Allemagne et la France, et nous avons la satisfaction de recueillir une somme considérable, qui a dû soulager bien des misères.

Aujourd'hui, nous nous adressons à vous, actuellement sur les bancs de l'école, et nous vous demandons votre pite en faveur de nouveaux orphelins, mais, cette fois, des enfants de la patrie suisse, des Confédérés et des frères.

Vous tiendrez certainement à honneur de faire pour eux ce que les enfants des écoles, en 1870, ont fait pour les orphelins de deux pays étrangers.

Nous y comptons, et nous ne serons pas déçus dans notre espoir.

Messieurs les instituteurs, Mesdames les institutrices sont instamment priés de donner connaissance à leurs élèves de l'appel du Comité directeur, de recueillir les dons qui seront offerts et de les envoyer, soit par mandat de poste, soit en timbres, soit en espèces, au caissier de la Société, M. Villommet, instituteur, gérant de l'*Educateur*, à Neuchâtel.

Les envois en faveur des malheureux d'Elm peuvent être adressés franco. (Voir sur la couverture du journal un modèle d'adresse.) — Les accusés-réception se feront par la voie de l'*Educateur*.

Dans l'espoir que la démarche que nous faisons obtiendra un succès qui fera honneur au corps enseignant et aux élèves des écoles de notre patrie, nous vous prions d'agréer, Messieurs, chers concitoyens et chers collègues, nos fraternelles et sympathiques salutations.

Neuchâtel, le 24 septembre 1881. *Le Comité directeur :*

A. BIOLLEY, président.
E. ROUGEMONT, vice-président.
F. VILLOMMET, caissier.
N. GIRARD, secrétaire.
F. TRIPET, suppléant.

Les amis des écoles populaires et des collèges classiques.

Le *Journal d'éducation de Boston*, dont nous avons entretenu nos lecteurs plus d'une fois, publie dans le numéro de mars 1881, sous le titre qu'on vient de lire, un article dont les principes peuvent s'appliquer à notre pays aussi bien qu'à ceux de l'Union américaine et de tous les États civilisés où on a cherché parfois à établir une opposition, un antagonisme regrettable entre l'instruction populaire et l'enseignement classique et scientifique. Dans le corps enseignant lui-même, il ne manque pas d'hommes à préjugés dont les uns voient d'un œil défiant ou jaloux ceux qui sont censés être au-dessus d'eux dans la hiérarchie, pendant que les autres n'envisagent qu'avec dédain ceux qu'ils estiment chargés d'une besogne inférieure à la leur. On cite même tel canton de la Suisse française où la ligne de démarcation est tellement tranchée entre les deux corps enseignants qu'on ne se connaît pas de l'une à l'autre. Le même orgueil, le même pédantisme se retrouve parfois chez les professeurs de l'ordre universitaire à l'endroit des professeurs de gymnase, qu'ils regardent comme des subalternes ayant la mission de leur préparer des auditeurs que, par parenthèse, ils ont le *bon esprit* de trouver toujours insuffisamment préparés à leurs savantes élucubrations.

Le journal américain, lui, semble surtout avoir en vue les maîtres de l'enseignement populaire et ceux de l'enseignement moyen, au sujet desquels il dit : « Les meilleurs amis de l'un sont aussi les meilleurs amis de l'autre. » Cependant, un peu plus loin, l'auteur de l'article, qui est M. Magoun, président des collèges inférieurs, s'exprime d'une façon plus générale quand il dit : « Si la haute éducation est d'une immense utilité et d'un immense stimulant pour l'éducation populaire, cette dernière est absolument nécessaire à la première. »

N'est-ce pas là ce que nous disons depuis plus de seize ans, combattant à la fois les préjugés mesquins et orgueilleux de ces hommes de l'enseignement supérieur, qui traitent avec une superbe magnifique tout ce qui touche à l'enseignement populaire et les instituteurs primaires ou secondaires, qui affectent de ne voir dans les académies et les universités que des objets de luxe, sans rapport direct avec l'instruction élémentaire qu'ils opposent comme celle du grand nombre et de la démocratie à celle du petit nombre, de l'aristocratie. Mais si la démocratie sans lumière est une chimère ou, qui pis est, un fléau, ne voit-on pas que supprimer l'instruction supérieure ou la réduire, c'est amoin-

drir l'esprit humain et sacrifier le progrès, qui a besoin de la science pour être vrai et complet.

A. DAGUET.

Souvenirs et réflexions.

Je me souviens comme si c'était d'hier de la première fois que la cloche de mon village m'appela à l'école. J'avais peut-être dix ans. La visite avait clos le semestre d'hiver, les vacances étaient écoulées, mais le jour de la rentrée, que j'avais attendu avec impatience. on m'avait emmené aux champs. C'était une de ces magnifiques journées d'avril où tout est vie et espérance; je m'étais déjà laissé aller au charme de ce beau ciel bleu, de ce brillant soleil, quand tout à coup la cloche bien connue me rappela à la réalité. Je laissai échapper une expression de profond regret à laquelle on répondit laconiquement : « Il en manquera bien d'autres. »

En effet, à la campagne (je parle de mon canton d'origine), les écoles étaient à peu près désertes en été (1). Rarement une classe ou même une division était au complet. Dans ces circonstances, comment pouvait-il être question de travail suivi, de méthode, de programme? (2) L'instituteur, se voyant ainsi privé de ses élèves, était entravé dans sa marche. Sachant que tout serait à recommencer pour ceux qui reviendraient un jour, il était découragé. Comment, en effet, dans ces circonstances, ne pas perdre l'enthousiasme et le feu sacré? Ne devait-il pas se dire chaque jour que l'école était bien peu en faveur auprès de la population, puisqu'au mépris de la loi et des autorités, on se croyait dans son droit en agissant de la sorte? (3) Quelle idée de l'école et de l'instruction ne devait pas se faire le villageois? Décidément, à ses yeux, la vocation de l'instituteur devait ainsi singulièrement perdre de son beau et noble caractère.

A la fin de la belle saison, c'est-à-dire à la fin des travaux, quand les récoltes étaient rentrées, quand le grenier et la cave étaient bien approvisionnés. on avait de nouveau le loisir de penser à l'école, et l'instituteur voyait enfin revenir ses élèves; il fallait renouer connaissance avec plusieurs d'entre eux; il s'apercevait bientôt que tout était oublié, que tout était à recommencer. De leur côté, les élèves étaient tout étonnés, plusieurs même impatientés de se retrouver au nid. L'étude, l'ordre, la discipline étaient bien difficiles à obtenir. Cependant l'instituteur, en homme

(1) En été, les enfants ne fréquentent pas les écoles. M. Jousson-Golay, *Educateur*, 1879, p. 86.

(2) Un programme ne doit pas seulement figurer comme une suite de jalons qu'il est permis de planter où bon l'on voudra; j'estime que pour être réellement un programme, il doit pouvoir être littéralement suivi. M. Jousson-Golay, *Educateur*, 1879, p. 328.

(3) Ces nombreuses absences nuisent non-seulement aux élèves qui s'en rendent coupables, mais à toute la classe. Elles influent sur la disposition d'esprit du maître, le découragent et font souffrir son enseignement. Septième congrès scolaire, II 27. M. Gigandet.

de cœur et de bonne volonté, se remettait à l'œuvre avec courage et s'enfermait résolument avec sa troupe, cinquante élèves de 7 à 16 ans, trente-trois heures par semaine pendant les cinq mois d'hiver. Quelle tâche! L'avenir de l'école, le résultat de grands sacrifices, de nombreux et nobles efforts, étaient déjà compromis. Tels sont mes souvenirs d'il y a quelque vingt ans.

La loi était lettre morte. En est-il encore ainsi aujourd'hui? Sans doute que ci et là il y a une amélioration à constater; l'année passée j'ai même fait la connaissance d'un président de commission d'école comme il faudrait qu'ils fussent tous. Cependant, à la même époque, me trouvant dans un village où j'ai passé une partie de mon enfance, j'allai frapper à la porte de l'école pour rafraîchir mes souvenirs. Eh bien, je ne trouvai qu'un seul banc occupé! Je me rappelle aussi les plaintes formulées à ce sujet au congrès de Lausanne.

Il est donc bien évident que nos populations rurales n'ont pas encore assez le sentiment des obligations de la famille envers l'école. Il n'y a qu'un moyen de le faire naître ou de le développer, c'est l'application conséquente et rigoureuse de la loi (1).

A Sparte, l'enfant était la propriété de l'Etat; chez nous, la famille devrait renoncer sans restriction à ses droits sur les enfants en sa faveur pour autant que l'organisation de l'école et la loi scolaire l'exigent. Dans le canton de Vaud, celle-ci est difficile à appliquer, parce qu'on s'y adresse beaucoup trop à la bonne volonté et au jugement des commissions d'école, c'est-à-dire dans beaucoup de cas à l'arbitraire (2). D'un autre côté, le temps de l'instruction obligatoire dure jusqu'à 16 ans. C'est trop long, à la ville comme à la campagne. Or, chacun sait qu'il ne faut jamais trop exiger pour être obéi.

A mon avis, dans le canton de Vaud, comme ailleurs, les enfants pourraient entrer à l'école déjà à 6 ans, et si on les examinait définitivement à 14 ans, on pourrait exiger d'eux, *pendant toute l'année, été et hiver*, une fréquentation régulière et réprimer sévèrement les absences. Sans doute, au commencement, cela amènerait une certaine perturbation dans les habitudes; on serait mécontent, on crierait peut-être fort contre ces *Messieurs de Lausanne*, qui ne savent pas combien les campagnards ont besoin de leurs enfants en été. Peu à peu cependant, la prévision de pouvoir disposer entièrement de leurs enfants dès l'âge de 14 ans consolerait bientôt, même les plus mécontents; on se sentirait la conscience plus légère, et le peuple-souverain ne trouverait enfin rien que de très naturel dans l'application stricte de la loi. On pourrait, du reste, accorder une compensation aux parents et aux enfants; outre le samedi, on donnerait encore congé le mercredi après midi. enfin les jours d'école où le thermomètre dépasserait un certain nombre de degrés à fixer par la loi, on con-

(1) Correspondance de Féchy à l'*Educateur*, 1879, p. 218, M. Th. H.

(2) Compte-rendu du Département de l'instruction publique et des cultes: « La fréquentation irrégulière de l'école donne lieu à des plaintes motivées, surtout par la déplorable facilité avec laquelle l'autorité locale accorde des dispenses et des congés. » *Educateur*, 1875. p. 200. — Rapports sur les questions du congrès de Lausanne: « Dans le canton de Vaud, etc. I. 12, M. Dumur.

gédierait les enfants par raison d'hygiène. On allégerait ainsi avec raison le trop lourd fardeau de l'instituteur (1).

On pourrait être tenté de taxer l'innovation que je propose d'utopie; qu'il me soit donc permis d'ajouter que, depuis plusieurs années, j'ai ici et aux environs, où la fréquentation est très régulière, la preuve la plus indubitable que ce n'en est pas une, et que si elle était introduite chez nous, elle aurait les conséquences les plus heureuses pour l'école et le pays tout entier. Les deux questions générales, étudiées lors du dernier congrès scolaire de la Société des instituteurs de la Suisse romande rendent cette mesure pleine d'actualité, les examens des recrues la rendent urgente.

On parle souvent de méthodes rationnelles, perfectionnées; elles surgiront d'elles-mêmes quand nous aurons une fréquentation régulière (2), car elles ne se trouvent pas seulement chez nos voisins, elles sont déjà maintenant dans les cœurs de ceux qui sentent en eux le feu sacré de la vocation et qui étaient tous remplis d'enthousiasme dans les belles journées du congrès de Lausanne.

« Examinez toutes choses. »

H. QUAYZIN.

Le dessin à l'école populaire, d'après Wettstein.

(Suite)

Dans les lignes suivantes, M. Wettstein aborde la manière dont le dessin doit être conçu dans l'école populaire.

« Les formes fondamentales de cet art élémentaire sont données par la nature. Car celle-ci, comme nous le savons, ne produit jamais deux formes exactement semblables, même dans les cristallisations. Aussi l'enfant n'est-il pas longtemps à voir qu'il ne faut pas copier, mais reproduire la nature. C'est ainsi qu'on évite l'ennui d'une opération mécanique. Conformément encore à la nature, qui ne connaît que des corps et ne voit dans les lignes qu'une partie de leur détermination, c'est le corps qui est la chose principale dans le dessin. Ces corps essentiels doivent être exécutés avec simplicité, mais aussi en grand pour pouvoir servir de modèle à toute une classe.

« Si les corps ont trois dimensions, le dessin, il est vrai, n'en a que deux. La troisième n'est pas nécessaire au dessin. C'est pourquoi les meilleurs modèles sont ceux de couleur grise. On peut les suspendre ou à la table noire ou sur un fond blanc. L'enfant voit ainsi le corps nettement devant lui. Il essaie de le transporter sur la feuille de papier étalée à ses yeux, son dessin est une abstraction; l'objet, le corps, est symbolisé par son travail. C'est pour lui quelque chose de nouveau qui lui sourit et l'excite au travail comme un fruit de la spontanéité.

Par l'accentuation des contours, du côté de l'ombre, le dessin devient plus clair. En raison de la difficulté que présente le renflement des lignes

(1) On ne m'accusera pas de prêcher pour ma paroisse : je suis à l'étranger et n'ai que vingt-cinq leçons par semaine.

(2) Rapports sur les questions du congrès de Lausanne, 30. M. Gigandet.

courbes, cette exécution est malaisée pour le débutant. Plus tard, cependant, elle devra se faire, particulièrement pour la représentation des objets naturels.

Les modèles plats en carton se prêtent à plusieurs combinaisons. Ces combinaisons commencent avec les premières leçons; avec le dessin d'imitation, il faut faire marcher de front le tracé des lignes.

L'arrangement et le progrès dans cette opération ne doivent jamais se faire par imitation servile. C'est le libre choix qui provoque le travail spontané. Les modèles de classe sont si nombreux qu'il est impossible de les utiliser tous pendant la durée d'un cours. Chaque année, d'ailleurs, amène un nouveau choix. Pas plus que dans l'enseignement du chant, il ne peut être question de suivre l'ordre des chiffres.

Jean Wellauer, l'éducateur thurgovien.

Ce noble éducateur, dont nous avons annoncé la mort dans notre précédent numéro, était né à Thundorf, en Thurgovie, et avait été destiné par ses parents à la profession de charpentier. Mais, d'une complexion malade, il dut songer à un état moins pénible et entra comme aide chez un pharmacien à Stein.

A l'âge de dix-huit ans, il se décida à entrer à l'école normale de Kreuzlingen, dirigée par le vénérable Wehrli, l'ancien collaborateur de Fellenberg et le père de l'école des pauvres, à Hofwyl.

Wehrli était un pédagogue épris de la beauté et de la sainteté de sa vocation; il fit passer ces sentiments dans le cœur de son disciple, qui ne tarda pas à devenir son aide et fut chargé de la direction de l'école d'agriculture annexée à l'école normale de Kreuzlingen.

On sait comment les ennemis de Wehrli, c'est-à-dire d'un homme qui n'aurait pas dû en avoir, on sait comment Scherr, devenu directeur de l'instruction publique de Thurgovie, et ses partisans évincèrent le directeur de l'école normale. Wellauer partagea le sort de son ancien maître et chef actuel. Mais en ce qui concerne Wellauer, St-Gall répara l'injustice de la Thurgovie; Wellauer fut appelé à la direction de l'asile des orphelins (septembre 1853).

Ce que la carrière de Wellauer a été à St Gall, ses obsèques le 15 août 1881, les discours, les pleurs versés sur sa tombe le disent suffisamment. Jamais funérailles plus touchantes! L'éloquent doyen Mayer se fit l'interprète de la douleur publique et aussi de la reconnaissance qu'on doit avoir pour les hommes d'école dignes de ce nom. Beaucoup d'instituteurs découragés ou craintifs ont dû, en entendant ce langage, se sentir ranimés et fortifiés dans leur vocation déclarée la plus BELLE DE TOUTES. Dans les derniers temps, Wellauer avait surtout marqué comme le promoteur des *jardins d'enfants*. Le premier qui ait existé dans la Suisse allemande s'était ouvert dans sa maison en novembre 1870. Il ne se borna pas à cette initiative courageuse et organisa des cours de répétition pour former des institutrices ou *jardinières*. Il est sorti de cette pépinière au moins soixante de ces directrices de l'enfance. *Vivons pour les enfants*, disait Frœbel. Wellauer a fait une vérité de cette parole. (D'après la *Schweizerische Lehrerzeitung*.)

A. DAGUET.

CORRESPONDANCE

Gotha, 9 septembre 1881.

Ce qui était dit dernièrement dans l'*Educateur* contre les livres de Plœtz était excellent. Impossible d'apprendre le français avec cette méthode toute mécanique et qui se rit de la pratique du langage et du style, comme si on pouvait s'en passer. Je cherche à remplacer Plœtz, mais je ne trouve pas ce que je voudrais. Je voudrais un livre comme celui que Hœreb a composé pour l'anglais enseigné aux français. C'est ainsi qu'on devrait apprendre toutes les langues vivantes.

Une institutrice suisse.

Ephémérides pédagogiques.

Naissances

SEPTEMBRE.

- 2 1754. Niemeyer (Hermann), pédagogue célèbre, chef de l'école éclectique; né à Halle, directeur des établissements de Franke. chancelier de l'université; mort au même endroit le 10 novembre 1828.
- 10 1780. Muralt (Jean de), de Zurich, pasteur protestant, l'un des collaborateurs les plus éminents de Pestalozzi, de 1803 à 1810, fondateur de l'école pestalozzienne à St-Pétersbourg, où il est mort en 1850.
- 11 1723. Basedow (J.-B.), fondateur du Philanthropinum de Dessau, chef de l'école utilitaire et philanthropique en éducation; né à Hambourg, mort à Magdebourg, le 25 juillet 1790.
- 18 1766. Stapfer (Albert), pasteur protestant, écrivain philosophique, ministre des cultes, des sciences et des arts de la république helvétique (1799-1801), organisateur de l'instruction publique (création des conseils d'éducation; idée d'une haute école centrale et d'une école normale suisse sous la direction de Pestalozzi); né à Brugg. en Argovie, mort à Paris le 27 mars 1840.
- 28 1763. Schulthess (Jean), pasteur protestant, propagateur enthousiaste des idées pestalozziennes dans le canton de Zurich; né à Zurich, mort dans cette ville le 10 novembre 1836.

La leçon de français (1).

(Poésies paternelles sous presse)

Apprends, avec fierté, ta langue maternelle,
Musique au son harmonieux.
Plus riche que toute autre, enfant, presque aussi belle
Qu'autrefois la langue des dieux.
Partout on la comprend, du Tibre jusqu'à l'Ebre
Et de la Vistule à l'Escaut.
Pas de rive inconnue ou de plage célèbre,
Dont elle n'ait frappé l'écho.

(1) Tiré de l'*Education*, journal des écoles primaires de Paris, chez Poussielgue. Nous soulignons une épithète que nous préférierions ne pas voir figurer dans un recueil destiné à l'instruction de la jeunesse.

Hélas! hier encor, des cohortes *sauvages*
Chez nous l'ont parlée en nommant
Les monts et les ruisseaux, la plaine et les villages.

Mon père, apprends-moi l'allemand!

Arthur TAILHAND.

CHRONIQUE SCOLAIRE

BERNE. — Nous recevons le texte d'une pétition adressée à la direction de l'instruction publique pour demander la suppression du service militaire actif, après l'école de recrue. La pièce émane des instituteurs du Jura (Courtelary) et a été envoyée aux 31 synodes de cercles scolaires du canton. Il y a des années que nous l'avons dit : l'école et la caserne ne vont pas ensemble; elles ne sont pas sœurs.

Les signataires font valoir l'exemple du canton de Neuchâtel où le service militaire est rendu facultatif, l'école de recrue réservée. « La sphère de l'instituteur, disent les pétitionnaires, est essentiellement morale et active. »

Il y a aussi loin, dirons-nous, d'un instituteur à un instructeur que d'un manœuvre à un architecte. Les absences des instituteurs pour cause de service militaire ne seraient pas non plus étrangères aux résultats des examens de recrues.

ZURICH. — Le zèle pour le militaire s'est aussi refroidi dans ce canton où le synode scolaire, par 135 voix contre 118, s'est prononcé pour borner au service de recrue les obligations militaires des instituteurs.

— Le *Beobachter* n'est pas content de la composition du conseil d'éducation où siègent trois pasteurs.

GLARIS. — Le rapport présenté à la conférence cantonale réunie à Mollis, le 30 mai dernier, témoigne d'une grande activité dans les conférences de cercle ou de section où 30 sujets divers ont été traités. Nous citons : L'intuition; — quels égards mérite l'enfant pauvre? — comment l'instituteur peut-il se concilier le respect et maintenir la discipline? — l'instituteur comme éducateur; — l'enfant gâté: — parallèle entre Rousseau, Basedow, Franke, Pestalozzi; — la vie de Wehrli; — la question sociale: — visites réciproques des instituteurs.

— M. Henri Heer a été réélu inspecteur d'écoles. Nous félicitons ce canton : M. Heer est l'un des hommes les plus intelligents, les plus sérieux et les plus droits que nous connaissions.

THURGOVIE. — Le synode des instituteurs de ce canton, présidé par M. Rebsamen, directeur de l'école normale de Kreuzlingen, s'est réuni dans cet ancien cloître servant de séminaire pédagogique et s'est occupé de l'enseignement de la langue, dont le rapporteur M. Fehr a dévoilé sans pitié les côtés vulnérables. Malheureusement pour sa thèse. M. Fehr, loin de sacrifier aux grâces et à l'urbanité qui convient à un homme chargé de former la jeunesse, ne s'est pas exprimé de façon à se concilier

les esprits. Au reste, il en est beaucoup qui ont trouvé que M. Fehr demandait trop des élèves. Il serait cependant injuste de ne pas reconnaître qu'il y a beaucoup de vrai dans les griefs de l'honorable inspecteur d'écoles et il faut reconnaître que l'enseignement de la langue est la partie faible de l'école populaire thurgovienne.

TESSIN. — Mademoiselle Polli, habile *jardinière* ou institutrice de jardins d'enfants a donné une série de conférences didactiques pour l'instruction des maîtresses d'écoles primaires ou d'asiles pour l'enfance. 30 personnes ont suivi ces conférences qui ont commencé le 18 août; Mlle Polli a cherché à faire ressortir la supériorité des jardins d'enfants sur les salles d'asile et les écoles enfantines de l'ancien système.
(D'après l'*Educatore* de Bellinzona du 1^{er} sept. 1881.)

FRANCE. — 27 élèves de l'école militaire de St-Cyr, qui avaient fait profession ouverte de légitimisme ont été punis par leur incorporation immédiate comme simples soldats dans divers régiments de la frontière est, où ils auront cinq ans de service à faire. Presque tous ces jeunes gens sortaient du collège des jésuites de la rue des Postes à Paris.

Tout en approuvant les mesures prises, quelques journaux plaident la cause de ces jeunes gens et expriment le vœu qu'ils soient réintégrés dans leur position antérieure après quelque temps.

ANGLETERRE. — Un journal suisse nous apprend que le catholicisme romain qui ne comptait qu'une église à Londres en 1780, la chapelle de l'ambassade de Sardaigne, laquelle, par parenthèse, fut détruite cette année, en compte en ce moment 94, plus 44 couvents avec 165 prêtres séculiers et 148 religieux. On y compte ensuite 133 établissements d'instruction publique de cette confession.

Les jésuites s'étant établis dans l'île de Jersey, une société s'est fondée pour en combattre l'influence.

ALLEMAGNE. — La retraite de M. de Puttkamer et son remplacement par M. Gossler, comme ministre de l'instruction publique et des cultes, seraient les bienvenus du corps enseignant, si le second ne s'inspirait des mêmes maximes que le premier.

Ce nouveau ministre de l'instruction publique et des cultes est comme les précédents, Falk et Puttkamer, un jurisconsulte. Il est le onzième ministre de l'instruction publique que la Prusse ait eu depuis 64 ans. Un journal allemand s'étonne du nombre. Mais en France, on en compterait bien davantage et les ministres y sont bien plus éphémères. Il est né le 13 avril 1838, à Naumbourg. Il est élève des universités de Berlin, Königsberg et Heidelberg. C'est en 1865, qu'exerçant des fonctions administratives dans la province, il attira l'attention de M. de Puttkamer, qui en fit son auxiliaire au ministère de l'intérieur, puis haut fonctionnaire à Königsberg et sous-secrétaire d'Etat en 1879. M. de Gossler est un homme très instruit, appartenant à la confession évangélique de la stricte observance. C'est M. de Puttkamer, lui-même qui, en quittant le ministère, l'a proposé à l'empereur-roi. On en conclut qu'il suivra les traces de son prédécesseur.
(D'après les *Freie Pädagogische Blätter*, de Vienne.)

— Lorsque M. de Bismarck commença sa campagne contre Rome, il se servit des instituteurs comme auxiliaires, témoin le fameux télégramme envoyé par le tout-puissant ministre au congrès scolaire de Breslau. Mais aujourd'hui que M. Puttkamer a lâché son mot connu : « Nous flattons trop les instituteurs », et que M. de Bismarck met de l'eau dans son vin ou va à *Canossa*, comme on dit, il veut supprimer la finance scolaire et disait, il y a quelques mois à la Chambre des députés : « La suppression ne peut qu'être agréable aux instituteurs dont on connaît l'amour-propre et qui n'auront plus à réclamer une finance des petits va-nu-pieds qui fréquentent la classe. »

HAMBOURG. — Les *demi-temps* sont introduits dans cette grande ville commerçante. Les leçons commencent à 8 ou à 9 heures et finissent à midi ou à 2 heures. Depuis très longtemps déjà, il n'y a pas de leçons l'après-midi, ni dans les classes supérieures, ni dans les institutions privées.

WURTEMBERG. — La ville de Cannstatt, qui est comme un faubourg de Stuttgart, dont elle n'est distante que de cinq minutes par le chemin de fer et de trois quarts d'heure à pied, est remarquable à bien des égards, et attire les étrangers par ses eaux minérales, son *Kursaal*, le palais mauresque de la Wilhelma, des sites et des environs charmants au point de vue des arts. Cannstatt offre aussi des ressources qu'on trouve rarement dans de petites villes; ainsi, des pensionnats bien tenus, comme celui de Kleemann pour les jeunes filles et du professeur Klose pour les garçons, un gymnase, un conservatoire de musique, sous la direction de M. Notz, pianiste et chanteur distingué, habile interprète des grands maîtres et qui dirige le *Schubert-Verein*. Le pensionnat de M. Klose a fait l'éducation de plus de 300 jeunes gens de tous pays dont 17 de la Suisse.

AUTRICHE. — Sous ce titre : *Que veulent les paysans*, les *Freie Pädagogische Blätter*, de Vienne (du 23 avril), organe très avancé et partisan de Dittes, nous apprend que plusieurs mille paysans autrichiens se sont réunis dans la capitale de l'empire et y ont émis plusieurs vœux dont les uns relatifs à l'école. Mais ils ont refusé de se joindre à ceux qui jettent la pierre à l'école, contre laquelle une véritable tempête s'est élevée ces derniers temps. « Ils se sont bornés, dit la feuille de Vienne, à demander des instituteurs catholiques pour leurs enfants catholiques, laissant aux grecs, aux protestants, aux juifs, toute latitude d'en faire autant. Il n'y aurait rien à trouver à redire à cela, continue le journal, s'il ne s'ensuivait de graves conséquences. Cette séparation absolue des confessions, dans un pays où elles sont tellement mêlées qu'il n'y a pas un district qui soit complètement catholique et où les contribuables sont donc de toutes les confessions, est contraire à la justice et à la tolérance. » Un journal tyrolien du parti opposé, c'est-à-dire favorable à la demande formulée par les paysans, répond : « Mais y a-t-il justice pour les catholiques ou les protestants ou les grecs, attachés à leur foi et lorsqu'ils sont en majorité dans leur district ou leur commune, de leur imposer

« un maître qui n'a pas leur confiance et les remplit d'appréhensions »
« pour la croyance de leurs enfants? »

— Dans ce pays, les instituteurs n'ont pas à faire tout le service militaire, qui est de 3 ans pour le commun des mortels. En revanche, ils sont tenus d'y consacrer 8 semaines de leurs vacances, la première année et 4 pendant les deux suivantes.

ETATS-UNIS. — Les écoles de Osage-City, dans le Kansas ont dû être fermées par suite du manque d'argent. A Milwaukee, un jeune garçon qu'on avait dû chasser de l'école y est revenu déguisé en fille et ce n'est qu'au bout de plusieurs mois qu'on a découvert la supercherie. — Une procession de 100 institutrices a défilé devant les législateurs de la Louisiane, pour réclamer leurs traitements arriérés. Elles ont obtenu gain de cause. Dans cette même Louisiane, le traitement des instituteurs a été diminué de 40 pour cent et, comme ils ne pouvaient plus vivre, on leur a permis d'exiger une finance de un dollar par élève par mois. Cette mesure a pour résultat l'exclusion des enfants des noirs et des pauvres. La Société frœbelienne, fondée par M. Peabody, a tenu ses assises à New-York. Elle se propose, comme on sait, de naturaliser les jardins d'enfants dans toute l'étendue de l'Amérique du Nord. Une des plus habiles jardinières, M^{me} Kraus-Bötte, assistait à l'assemblée. Il résulte des rapports qu'il y a 100 jardins d'enfants aux Etats-Unis.

La loi du Wisconsin fixe à quatre ans l'âge des enfants qui fréquentent l'école. Un homme de bon sens et de cœur, président du conseil d'éducation, s'est élevé dernièrement contre cette loi barbare qui parque des enfants en bas âge dans les classes et les assujettit à des exercices faits pour les plus grands.

PARTIE PRATIQUE

MATHÉMATIQUES.

Problèmes pour les sociétaires.

a) Pour les instituteurs.

XXIX. Un ouvrier recouvre d'une couche de ciment la paroi intérieure d'un bassin qui a la forme d'une calotte sphérique; le diamètre du bassin est de 11 m. et la profondeur au point le plus bas est 0^m.45. Combien lui devra-t-on payer de mètres carrés de rendu?

T. MAIRE, professeur, Locle.

XXX. Déterminer la position d'un carré dont les quatre côtés prolongés viennent aboutir aux quatre points A, B, C, D, donnés de position sur une droite indéfinie, en supposant la distance A B égale à 60 m. et la distance C D égale à 80 m. Indiquer la surface du carré.

J. BURDET, régent, à Corsier.

b/ Pour les institutrices.

28. Une personne partage sa fortune entre ses trois nièces, de façon que leurs parts soient inversement proportionnelles à leurs âges : l'aînée a 18 ans, la seconde, 12 ans, et la cadette, 10 ans. La cadette doit recevoir fr. 24354,90; quelles seront les parts des deux autres?

29. J'ai trois fois l'âge que vous aviez quand j'avais l'âge que vous avez, et quand vous aurez l'âge que j'ai, à nous deux nous aurons 91 ans. Quel est mon âge?

Réponses aux problèmes du n° 16, pages 251 et 252.

XXVII. La somme demandée est n^3 .

XXVIII. 1° Le rayon de la sphère est égal à 0^m,18139 et son poids 182^{kg},275; 2° le poids de la sphère dans l'eau est égal à 157^{kg},275; 3° le liquide se serait élevé de 0^m,12732.

26. 19 ans et 50 ans.

27. Le copiste écrivait 24 feuilles par journée de quatre heures.

Solutions exactes.

XXVII et XXVIII. MM. G.-E. Perret, St-Blaise; H. Javet, Serix, et G. Bünzli, Coffrane.

XXVII. MM. L. Leboulleux et J. Chautems, Genève; A. Fallet, Ponts-de-Martel.

XXVIII. MM. L. Crottaz, Daillens, et Ph. Chesaux, Compesières.

26 et 27. M^{lles} E. Gabus et M. Rigoulot, Locle; I. Challandes, Fontaines; A. Paris, Colombier; une abonnée du Locle; MM. L. Crottaz, Daillens, et Ph. Chesaux, Compesières.

Solution du problème XXVII.

La somme des nombres contenus dans un groupe quelconque est la somme des termes d'une progression arithmétique dont la raison est 2, et le nombre des termes marqué par le rang même du groupe. Pour évaluer cette somme, une seule donnée manque donc, la valeur du premier terme, par exemple; recherchons-la.

A cet effet, remarquons que la différence entre deux nombres occupant la même place dans deux groupes consécutifs (entre le premier d'un groupe et le premier du suivant, par exemple) est toujours marquée par le double du chiffre indiquant le rang du groupe le plus faible. En examinant attentivement les quelques groupes suivants, on se rendra, du reste, facilement compte de cette observation, ainsi que de la conséquence exprimée dans l'alinéa qui suit :

1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
1	3.5	7.9.11	13.15.17.19	21.23.25.27.29	31.33.35.37.39.41
diff.	2	4	6	8	10

Cette différence ira donc toujours en augmentant de 2, c'est-à-dire que les valeurs qu'elle prendra successivement formeront une progression arithmétique dont la raison sera 2 et dont le dernier terme s'obtiendra en doublant le chiffre marquant le rang du groupe auquel on s'arrêtera dans la série proposée.

Cela dit, il sera possible de trouver le premier terme d'un groupe quelconque n de la série. Il aura évidemment pour valeur la somme des différences qui existent entre le premier nombre du premier groupe et le premier du second, entre le premier nombre du second groupe et le premier du troisième, et ainsi de suite, jusqu'à la différence entre le $(n-1)^{\text{ème}}$ groupe et le $n^{\text{ème}}$ inclusivement. A cette somme il faudra ajouter, cela va de soi, la valeur 1 du premier groupe de la série.

La différence entre le premier nombre du groupe $(n-1)^{\text{ème}}$ et le premier nombre du groupe $n^{\text{ème}}$ étant, comme on l'a vu, égale à $2(n-1)$, nous aurons à calculer la somme des $n-1$ termes de la progression arithmétique suivante :

$$\div 2.4.6..... 2(n-1) \quad \text{A}$$

Appelant S_d cette somme, on aura :

$$S_d = \left\{ 2(n-1) + 2 \right\} \frac{n-1}{2} = n(n-1)$$

Ajoutant le premier nombre 1 de la série à cette valeur du premier terme du groupe $n^{\text{ème}}$, on obtiendra, pour la progression dont la somme des termes donnera la réponse au problème proposé :

$$\div n(n-1) + 1 + n(n-1) + 3 + n(n-1) + 5 + \dots (n-1)(n-2) + 1 \text{ B}$$

(Le dernier, ou $n^{\text{ème}}$ terme, a été obtenu en ajoutant au premier terme $n(n-1)$, la raison 2 prise autant de fois qu'il y a de termes avant le $n^{\text{ème}}$, soit $(n-1)$ fois. On a eu : $n(n-1) + 1 + 2(n-1) = (n-1)(n+2) + 1$.

Si S_g désigne la somme des termes de la progression B, il viendra successivement :

$$S_g = \left\{ n(n-1) + 1 + (n-1)(n+2) + 1 \right\} \frac{n}{2} = \left\{ (n-1)(2n+2) + 2 \right\} \frac{n}{2} =$$

$$\left\{ (n-1)(n+1) + 1 \right\} n = (n^2 - 1 + 1)n = n^3$$

Telle est la piquante réponse que comporte ce problème. Chaque groupe a ainsi pour valeur le cube du nombre qui marque son rang dans la série. Le premier groupe vaut 1, le dixième vaudrait 1000, le centième, 1000000.

J. CHAUTEWS, inspecteur des écoles, Genève.

Solution du problème XXVIII.

1° La sphère qui, plongée dans un vase, fait déborder 25 l. du liquide, a un volume de 25 dm³.

$$\text{On a donc : } \frac{4}{3} \pi r^3 = 25 \text{ dm}^3$$

$$r^3 = \frac{25}{\frac{4}{3}\pi} = \frac{25}{4,1888} = 5,9682$$

$$\text{d'où } r = \sqrt[3]{5,9682} = 1^{\text{dm}},8139$$

Le rayon de la sphère vaut 0^m,8139, et son poids hors de l'eau 182^{kg},275, c'est-à-dire le produit de son volume par la densité de l'étain.

2° Dans l'eau, la sphère perd un poids égal au volume d'eau déplacée.
25 l. d'eau pesant 25 kg., on aura pour le poids de la sphère dans l'eau :
 $182^{\text{kg}},275 - 25 \text{ kg.} = 157^{\text{kg}},275.$

3° La hauteur à laquelle se serait élevée l'eau se trouve comme suit :

$$h = \frac{0,025}{\pi r^2} = \frac{0,025}{0,19635} = 0^{\text{m}},12732$$

G. BÜNZLI, Coffrane.

FRANÇAIS.

Dictée pour le degré inférieur.

LE DÉPART DU TROUPEAU.

Les beaux jours du printemps commencent, l'herbe couvre les pâturages; les troupeaux de vaches et de moutons quittent les vallées basses et gravissent les montagnes. Le taureau marche à la tête de la colonne: il porte sur les cornes un grand bouquet de fleurs; les génisses, les chèvres suivent; les chevaux, chargés des énormes chaudières, ferment la marche. Nous suivons le cortège et nous arrivons sur les plateaux alpestres. Je vois au pied de la montagne les villages; j'admire la vue des pics neigeux et des glaciers.

Dictée pour le degré moyen.

LE RETOUR DU SOLDAT.

Il vient à pas lents le long du chemin bien connu qu'il a parcouru tant de fois; la lassitude et la tristesse sont empreintes sur son visage sillonné par des rides profondes. Que de souvenirs gais ou tristes s'éveillent dans son âme au spectacle de tant d'objets qui, malgré les injures du temps, sont restés tels qu'il les a vus dans sa jeunesse. Voilà la place principale, qui n'a pas changé d'aspect, et qui, depuis des années, depuis des siècles même, a été le témoin des jeux de l'enfance; au coin de cette place, un banc de bois verni au dossier élevé sert de siège aux vieillards de l'endroit qui, discutant gravement sur les avantages du bon vieux temps et les inconvénients des temps actuels, semblent représenter un monde qui s'en va, en face de ces générations nouvelles d'enfants qui jouent bruyamment sur la place et qui seront à leur tour des vieillards.

SUJETS DE COMPOSITION

- 1° La première promenade d'une convalescente.
- 2° Les suites d'une désobéissance.
- 3° L'anniversaire de ma mère
- 4° Une surprise agréable.
- 5° Un repas interrompu.
- 6° Une visite à un musée.
- 7° Notre jardin.